

Appel candidature

J'ai l'honneur de vous informer que le Syndicat National des Professions du Chien et du Chat procédera à l'élection de nouveaux membres pour la composition de son comité lors de son assemblée générale 2016 du vendredi 26 mai 2017 à 15 h 00 dans les locaux de KLESIA (66 boulevard Marius Vivier Merle à LYON (69003)).

Quatre mandats viennent à échéance normale et sont à pourvoir pour six ans (renouvellement par tiers) et deux postes sont à pourvoir pour deux ans.

Conformément aux statuts (art. 10), pour être membre du conseil, les membres doivent cumulativement :

- être membre d'un pays de la communauté européenne,
- résider en France ou dans les DOM TOM,
- être majeur jouissant de tous les droits civils,
- exercer à titre principal,
- et être membre du syndicat depuis trois ans au moins sans discontinuité.

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur, les candidatures nouvelles ou de renouvellement devront être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception ; la date limite de recevabilité est le 26 avril 2017 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

La cotisation de l'année pour laquelle l'adhérent postule doit être réglée au plus tard 15 jours avant l'assemblée générale électorale.

Anne Marie LE ROUEIL
Présidente SNPCC